

Article écrit par Service Presse le 3 janvier 2022

Les véhicules diesel ont toujours la cote

Avec le déploiement des ZFE-m à venir, nous vous avons demandé si vous envisageriez encore l'achat d'un véhicule diesel ? Décryptage de vos réponses.



Les zones à faibles émissions mobilité (ZFE-m) seront obligatoires avant le 31 décembre 2024 dans toutes les agglomérations métropolitaines de plus de 150 000 habitants. Face à cette révolution qui est en marche dans nos agglomérations, les automobilistes se questionnent mais semblent vouloir rester fidèles à leurs habitudes.

- 60,2 % des sondés envisagent encore l'achat d'un véhicule diesel qu'ils considèrent comme plus pratique et moins cher.
- 19,1 % des votants disent être tentés par l'acquisition d'un véhicule électrique ou hybride.
- 16,2 % de ceux qui ont répondu au sondage assurent préférer les véhicules essence.
- Enfin, 4,4 % des votants ne se prononcent pas sur le sujet.